

Le retour des logiques impériales

Policy paper stratégique

Equipe du CMEADD

Résumé exécutif

- Le débat contemporain sur le retour des empires ne renvoie pas principalement à la résurgence des empires territoriaux classiques. Il désigne surtout la réactivation de pratiques impériales dans des espaces fonctionnels : finance, technologie, énergie, normes, cyberspace, sanctions et infrastructures critiques.
- La puissance impériale contemporaine produit de la dépendance sans nécessairement annexer. Elle agit par le contrôle des noeuds, des accès et des vulnérabilités. La souveraineté formelle peut donc subsister alors que l'autonomie stratégique se réduit fortement.
- Les États-Unis restent le cas le plus structurant d'empire informel. Leur centralité repose sur le dollar, les réseaux financiers, les bases militaires, les alliances, les sanctions extraterritoriales et la capacité à militariser l'interdépendance économique (Farrell & Newman, 2019).
- La phase récente de la puissance américaine marque une inflexion vers un empire transactionnel : moins orienté vers l'organisation d'un ordre libéral stabilisateur, davantage vers des rapports bilatéraux asymétriques, la coercition courte, la captation stratégique et la négociation sous contrainte.
- La Russie incarne une puissance post-impériale en déclin relatif. Sa stratégie traduit moins une expansion impériale durable qu'un impérialisme de compensation, fondé sur la profondeur stratégique, les zones d'influence et le refus du déclin.
- La Chine relève d'un révisionnisme sélectif. Elle bénéficie de l'ordre économique mondial, mais cherche à en modifier les hiérarchies, à réduire la centralité occidentale et à construire des espaces d'influence régionale.
- L'Europe demeure une puissance normative inachevée. Elle ne peut préserver son modèle juridique que si elle le soutient par des capacités économiques, technologiques, énergétiques et militaires crédibles.

• L’Afrique n’est pas un simple théâtre secondaire de la rivalité impériale. Elle devient un espace de compétition autour des corridors, des ports, des minerais critiques, de l’énergie, des infrastructures numériques, de la sécurité et des normes de gouvernance. Dans ce contexte, le Maroc offre un cas de puissance d’intermédiation : il convertit sa position atlantique, ses réseaux africains et son ancrage institutionnel en levier de connectivité régionale.

Problématique et thèse

La question n’est pas de savoir si les empires anciens reviennent sous leur forme historique. Elle est de déterminer comment les grandes puissances produisent aujourd’hui des effets impériaux dans un ordre officiellement fondé sur la souveraineté égale des États, l’interdiction du recours à la force et le multilatéralisme.

La thèse retenue est que le XXI^e siècle consacre une impérialité fonctionnelle. Les puissances ne cherchent plus toujours à administrer les territoires. Elles cherchent à contrôler les conditions d’accès aux marchés, aux routes, aux données, aux capitaux, aux ressources et aux institutions. Cette dynamique concerne directement l’Afrique, où la compétition ne se joue plus seulement par l’influence diplomatique ou militaire, mais par la capacité à organiser des corridors, sécuriser des chaînes d’approvisionnement et fournir des biens publics régionaux.

1. De l’empire territorial à l’impérialité fonctionnelle

L’empire classique reposait sur la conquête, l’incorporation de populations subordonnées et la pacification coercitive des marges. Cette forme n’a pas disparu, mais elle ne suffit plus à comprendre la domination contemporaine.

Les puissances actuelles peuvent contraindre sans annexer. Elles peuvent bloquer un paiement, couper l’accès à une technologie, imposer une sanction secondaire, menacer une infrastructure, contrôler une route maritime ou conditionner l’accès à un marché. L’empire devient moins territorial que nodal : il se situe dans les points de passage obligés du système mondial.

2. États-Unis : empire informel et inflexion transactionnelle

L’ordre américain d’après 1945 associait hiérarchie, alliances, institutions, marchés ouverts et droit international sélectif. Sa force tenait à la transformation de la domination américaine en

stabilité relative. Cette structure correspond à un empire informel : peu d'annexion directe, mais une capacité exceptionnelle de contrôle des règles, des flux et des garanties de sécurité.

La période récente accentue une logique plus transactionnelle. La puissance américaine s'exerce de plus en plus hors des cadres collectifs, par des sanctions extraterritoriales, des pressions énergétiques, des opérations cyber et des démonstrations militaires calibrées. L'objectif n'est pas toujours l'occupation, mais l'imposition rapide d'un rapport de force favorable. La diplomatie de la canonnière est actualisée : elle ne repose plus seulement sur les navires, mais sur la combinaison de la force, de la finance, du droit, des données et des technologies.

L'objectif n'est pas toujours l'occupation ni même le changement de régime. Il peut s'agir d'un protectorat fonctionnel : neutraliser l'autonomie stratégique d'un État, contrôler une ressource critique, limiter l'influence d'un rival ou imposer un compromis asymétrique sans administration territoriale directe.

3. Russie, Chine, Europe : trois trajectoires distinctes

La Russie doit être lue comme une puissance post-impériale plutôt que comme un empire global fonctionnel. Elle conserve des attributs majeurs de puissance, notamment nucléaires, militaires et énergétiques, mais son action extérieure traduit une difficulté à convertir la puissance en influence. Le recours à la force devient un instrument de compensation du déficit d'attractivité et du refus du déclassement.

La Chine suit une trajectoire différente. Elle ne cherche pas nécessairement à détruire l'ordre économique international dont elle a profité. Elle cherche à en réviser les hiérarchies, à construire des institutions alternatives et à sécuriser son environnement régional. Ses dimensions impériales se concentrent surtout autour des périphéries sensibles, des espaces maritimes, de Taïwan, des infrastructures stratégiques et de la compétition avec les États-Unis.

L'Europe est un cas à part. Elle s'est construite contre la logique impériale interne du continent, par la paix fédérative, la régulation et la mise en commun volontaire de souveraineté. Mais cette identité normative devient insuffisante lorsque les grandes puissances militarisent l'interdépendance. La question européenne centrale est donc la conversion de la norme en puissance.

4. Afrique et Maroc : connectivité, souveraineté fonctionnelle et stabilisation

L'Afrique constitue un révélateur central des nouvelles logiques impériales. Les grandes puissances y projettent moins des administrations coloniales que des dispositifs d'accès : ports, corridors, bases, minerais critiques, dette, formation militaire, plateformes numériques, sécurité privée et chaînes énergétiques. La dépendance ne naît plus nécessairement de la perte formelle de souveraineté, mais de la maîtrise externe des fonctions qui conditionnent l'autonomie réelle des États.

Dans cette configuration, le Maroc représente une trajectoire distincte. Sa stratégie africaine repose moins sur la contrainte que sur la connectivité, l'intermédiation et la production de biens publics régionaux. L'Initiative Atlantique pour les États du Sahel illustre cette logique : offrir aux pays enclavés un accès structuré à l'Atlantique, inscrire le Sahara dans une profondeur géoéconomique africaine, et transformer une position territoriale en plateforme de circulation, d'investissement et de stabilisation.

L'intérêt stratégique est double. Pour l'Afrique, cette approche répond à un besoin de désenclavement, de résilience logistique et de diversification des dépendances. Pour le Maroc, elle consolide une souveraineté fonctionnelle fondée sur la gouvernance effective, la continuité administrative, les infrastructures et la crédibilité institutionnelle. Elle offre aussi une lecture contemporaine de l'autodétermination : non comme fragmentation mécanique, mais comme capacité organisée à produire de la stabilité, de l'accès économique et une gouvernance locale crédible dans un cadre étatique viable.

Matrice de lecture

Acteur	Qualification prudente	Enjeu stratégique
États-Unis	Empire informel à inflexion transactionnelle	Domination par les noeuds financiers, militaires, normatifs et technologiques.
Russie	Puissance post-impériale	Coercition de compensation, zones d'influence, refus du déclasserment.
Chine	Puissance ascendante révisionniste sélective	Révision des hiérarchies, centralité régionale, réduction des vulnérabilités.
Europe	Puissance normative inachevée	Passage difficile de la régulation à l'autonomie stratégique.

Conclusion opérationnelle

Le retour des empires est d'abord le retour de logiques impériales. La domination contemporaine passe par les noeuds plus que par les frontières, par les dépendances plus que par les colonies, par les sanctions et les infrastructures autant que par les armées. Les États-Unis illustrent l'empire informel devenu plus transactionnel ; la Russie traduit l'impérialisme d'une puissance déclassée ; la Chine construit une centralité alternative ; l'Europe doit transformer sa puissance normative en capacité stratégique.